

# **ETUDE D'IMPACT DE L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL INTERCOMMUNAL DE LEUCHEY ET VILLIERS-LES-APREY**



**l'Atelier des Territoires**

BUREAU D'ETUDES

57000 METZ  
Tél : 03.87.63.02.00

Résumé non technique

Décembre 2023

OCCUPATION DU SOL



- |                |                               |
|----------------|-------------------------------|
| Terre labourée | Jardin                        |
| Prairie        | Habitation                    |
| Bois           | Activités                     |
| Haie           | Surface gelée sans production |
| Lande ligneuse | Divers                        |
| Pelouse sèche  | Périmètre d'AFAFE             |
| Fourrage       | ••• Limite communale          |
| Vergers        |                               |

## Sommaire

<b>I. Présentation administrative.....</b>	<b>4</b>
<b>II. Volet environnement .....</b>	<b>4</b>
<b>III. Volet Contraintes environnementales .....</b>	<b>6</b>
<b>IV. Volet Environnement Humain .....</b>	<b>7</b>
<b>V. Facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet.....</b>	<b>8</b>

---

Ce résumé non technique met en avant de manière succincte l'ensemble des éléments essentiels de l'état initial de l'Environnement de l'Etude d'impact.

Chaque volet ou thématique est présenté sous la forme d'un tableau récapitulant les enjeux généraux ainsi que d'éventuels points particuliers ou locaux.

# I. Présentation administrative

Les deux communes se trouvent à 16 km au sud-ouest de Langres, chef-lieu d'Arrondissement, et à environ 50 km au nord de Dijon, et elles appartiennent au canton de Longeau-Percey , récemment nommé Villegusien le lac, et également à la même communauté de communes d'Auberive, Vingeanne et Montsaigeonnais.

La population de ces deux communes est de 131 habitants en 2016 (dernier recensement INSEE).

Les communes de Leuchey et Villier-les-Aprey se situent dans la partie méridionale du département de la Haute-Marne, en limite du plateau de Langres, avant la dépression argileuse occupée par le lac de Villegusien.

Ces deux communes sont donc localisées à la frontière orientale naturelle du plateau de Langres, région naturelle caractérisée par un plateau calcaire relativement plat ouvert autour de Langres puis forestiers vers Auberives, constituant le seuil bourguignon, reliant le Morvan aux marches de Lorraine.

L'axe principal de communication est la départementale 26, provenant de Prangey (près de la route nationale traversant le lac de Villegusien) à Vaillant. La RD 141 entre la RD 6 (près de Longeau) à Aujeurres est aussi un axe structurant d'intérêt local. Par contre, la limite occidentale du périmètre d'aménagement foncier longe l'Autoroute A31 intercalé entre les bans d'Aujeurres, Leuchey et Villiers-les-aprey avec un axe nord-sud.

Les deux villages sont traversés par de nombreuses routes départementales d'intérêt local pour permet de joindre directement chaque village voisin, dont la RD 293 reliant ainsi Aprey à Villiers-les-Aprey, puis Baissey à Aujeurres, via la traversée de Leuchey. La route goudronnée entre Villiers-les-Aprey et Leuchey est une voie communale.

La commune de Leuchey se caractérise aussi par la présence du parc éolien sur la Montagne de Bagneux (au sud-ouest du ban) se distinguant depuis l'autoroute et visible de très loin dans le pays de Langres. De même, le tracé autoroutier se démarque au droit de Villiers-les-Aprey et Aprey avec le contournement des sources de la Vingeanne..

## II. Volet environnement

Volet	Généralité	Particularité / enjeux principaux
Relief	<ul style="list-style-type: none"><li>- présence du plateau de Langres scindé en trois parties dans le périmètre,</li><li>- présence de trois coteaux ou vallons, associé chacun à un ruisseau,</li><li>- présence d'un fort relief, favorable aux prairies.</li></ul>	-
Géologie	<ul style="list-style-type: none"><li>- présence d'alluvions fluviales récentes le long des cours d'eau dont l'emprise est peu développée,</li><li>- affleurement de calcaire durs sur le plateau, plus ou moins recouvert de limons- cette dalle calcaire sommitale (très perméable) au niveau du bois de Bagneux,</li><li>- affleurement de marne sur les coteaux, avec des apports calcaires en haut de versant,</li><li>- présence de formation argilo-marneuses imperméable sur les parties basses des coteaux.</li></ul>	Vulnérabilité des eaux souterraines sur les plateaux calcaires.

Volet	Généralité	Particularité / enjeux principaux
Pédologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sur les versants : sol argileux de qualité médiocre, drainage naturel plus important en haut de versant,</li> <li>- plateaux : bon sol de culture (sains).</li> </ul>	<p>Les sols sur les versants sont sensible à l'engorgement en surface avec présence éventuelle de zone humide dans les talwegs</p>
Hydrologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- deux cours d'eau identifiés dans le bassin de la Vingeanne amont (alimentant la plaine humide),</li> <li>- le Badin à Leuchey, alimente la Vingeanne au niveau de la plaine cultivée</li> <li>- présence de zones humides intéressantes dans le secteur de Pré Forel ou Chavagne ; Présence de zones humides localisées dans les fonds des trois vallons,</li> <li>- Mauvais qualité des eaux du Badin : Pesticide et Nitrate, Mais bonne qualité du ruisseau d'Aujeurres,</li> <li>- captage de la source de Leuchey (Bois de Bagneux) très vulnérable aux pratiques agricoles,</li> <li>- assainissement non collectifs pour les deux villages, projet en cours pour Leuchey.</li> </ul>	<p>La vulnérabilité du captage en eaux potable de Leuchey a induit de fortes conséquences La préservation de la ressource en eaux est un élément important pour la santé des habitants et la qualité des eaux du Badin</p>
Climat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- climat de type océanique à influences continentales relativement marquées,</li> <li>- les amplitudes thermiques sont assez marquées au cours de l'année (16.1°C en moyenne),</li> <li>- moyenne annuelle des précipitations voisine de 886 mm, les pluies étant réparties uniforme sur toute l'année,</li> <li>- gelées tardives et brouillard sont fréquents,</li> <li>- vents dominants soufflent principalement du sud-ouest.</li> </ul>	-
Milieux agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- occupation du sol très diversifiée,</li> <li>- pâtures et prairies « arborées » localisées sur les versants,</li> <li>- cultures situées principalement sur les plateaux au nord de Villiers-lès-Aprey, à Beaugey et la moitié occidentale du ban de Leuchey et sur la Montagne de Bagneux,</li> <li>- les boisements sont implantés dans les secteurs les plus défavorables (rupture de pente, forte pente, accessibilité).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présences de nombreux vergers (12 ha),</li> <li>- présence de pelouses calcaires dont celles près d'une ancienne carrière,</li> <li>- présence de quelques parcelles de friches.</li> </ul>
Milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la diversité floristique est liée aux pelouses sèches (xérophiles et méso-xérophiles), à des prairies mésoxérophile dont celles ourléfiée (les Vignes du Cavier et Courbes Royes) – 10 secteurs inventoriés</li> <li>- sensibilité faunistique aux milieux thermophiles et bocagers : Pie-grièche écorcheur, Alouette lulu, Bruant proyer, Bruant zizi et Huppe fasciée,...</li> <li>- nombreux éléments boisés (haies, vergers, et bosquets) favorables aux passereaux et aux chauves-souris (espèces communes mais protégées) : plus de 45 km de haies inventoriées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de flores patrimoniales dans la pelouse sèche, et à des prairies de fauche,</li> <li>- la Pie-grièche écorcheur a été observée dans le périmètre (espèce vulnérable et figurant à la directive oiseau)</li> </ul>

<b>Volet</b>	<b>Généralité</b>	<b>Particularité / enjeux principaux</b>
Milieux naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation d'un gîte arboricole pour la Noctule de Leisler sur le coteau bocager de Beugey</li> <li>- Présence de nombreuses espèces de chauves-souris dans les coteaux bocagers.</li> <li>- Présence du Petit Rhinolophe dans l'église de Leuchey</li> <li>- Présence de deux espèces patrimoniales de criquets inféodés aux petites zones humides des coteaux bocagers.</li> </ul>	
Sites naturels remarquables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Natura 2000 et ZNIEFF et APPB pour les Gorges de la Vingeanne juste au nord, associé à son marais de l'autre côté de l'A31.</li> <li>- le massif de Beugey appartient à la liste des ZNIEFF, comme le bois de Delet de l'autre côté de l'A31 à Aujeurres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de sites Natura 2000 autour, impliquant un enjeu pour les chauves-souris important. Ces sites ont aussi un intérêt pour les milieux boisés, les pelouses sèches, les prairies humides et les milieux aquatiques.</li> </ul>
paysage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le périmètre est à la frontière entre les collines de la Vingeanne (à l'est), et le plateau de Langres (à l'Ouest),</li> <li>- Neuf entités paysagères ont été identifiées par rapport au relief et la nature de l'occupation du sol.</li> <li>- les vallons représentent des paysages fermés,</li> <li>- le reste du territoire est très ouvert, surplombe le bassin de la Vingeanne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les abords des lisières forestières sont des repères dans le paysage et marque la transition avec la montagne boisée d'Auberives,</li> <li>- présence d'éoliennes sur Leuchey.</li> </ul>

### III. Volet Contraintes environnementales

<b>Volet</b>	<b>Généralité</b>	<b>Particularité</b>
Sensibilité naturelles	<p>La flore patrimoniale est associée aux pelouses sèches ou aux prairies froides, peu présentes dans le périmètre. Trois secteurs sensibles ont été identifiés et préservés.</p> <p>La biodiversité faunistique remarquable sur ce territoire est associée aux milieux thermophiles (papillons, reptiles, et avifaune), et ponctuellement le long des fossés ou ruisseaux favorable à l'Agriion de mercure, ou au sein des zones humides pour le Criquet ensanglanté.</p> <p>Une grande partie du cortège avifaunistique étant protégée, le linéaire de haies sur l'ensemble du périmètre d'aménagement foncier représente donc un enjeu essentiel pour préserver la diversité et la taille des populations des espèces d'oiseaux, communes ou menacées.</p> <p>Présence de flore invasive dans la commune de Leuchey</p>	<p>45 km de haies ont été recensées dans le périmètre, dont 34,9 km répondant aux critères du code rural.</p>

Incidence Natura 2000	<p>Le plus proche est celui des Gorges de la Vingeanne, juste au nord du ban de Villiers-lès-Aprey. Il comprend 12 habitats d'intérêt communautaires, tant forestiers, que de prairies humides, de pelouses sèches ou de rivières une végétation aquatique oligotrophe à mésotrophe.</p> <p>Le projet n'affecte pas les sites natura 2000</p>	<p>La suppression de haies est très limitée dans les espaces par le Grand Murin, les Rhinolophes et la Barbastelle. La présence du Petit Rhinolophe dans l'église de Leuchey n'est pas affecté par le projet, ni les territoires de chasse dans le bassin du Badin.</p>
Trames vertes et Bleues	<p>4 grands corridors travers le périmètre : le vallon du ruisseau d'Aujeurres, le plateau de Beaugey (étant aussi un réservoir) et ses boisements attenants, la connexion entre Baissey et le vallon du Badin, la Vingeanne qui est une trame humide importante.</p>	<p>Ces corridors ont été préservés, et certains ont été renforcés</p>
Ressource en eau	<p>Vulnérabilité du captage de Leuchey au lieu-dit le Bois de Bagneux</p> <p>Zone humide : présence d'une zone humide réglementaire au lieu-dit « Pré Forel », au centre du coteau bocager reliant Villiers-lès-Aprey et la route de Baissey. Des zones humides pédologiques ont aussi été inventoriées en amont et en aval des milieux très humides du vallon du ruisseau d'Aujeurres. L'étendue de cette zone humide est très importante, remontant quasiment jusqu'au haut de versant à certains endroits.</p>	<p>L'Aire d'alimentation de captage sera acquise par la commune de Leuchey afin de mettre en place une gestion sans intrants préservant des polluants aux nitrates ou aux pesticides.</p> <p>L'ensemble des zones humides inventoriées sera préservé</p>

## IV. Volet Environnement Humain

Volet	Généralité	Particularité
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- population stable avec environ 130 habitants,</li> <li>- reprise de la démographie depuis 2006/2007 pour les deux communes</li> <li>- exception des agriculteurs, la plupart des actifs habitant dans la commune travaillent en dehors de la commune.</li> </ul>	-
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 59 logements cumulés, dont 6 logements vacants et 47 résidences principales,</li> <li>- présence de résidences secondaires plus importante à Villiers-lès-Aprey qu'à Leuchey.</li> </ul>	
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune carte communale ni de POS ou PLU approuvé sur l'ensemble du ban des deux bans.</li> <li>- SCoT non approuvé mais arrêté.</li> <li>- SCoT met en avant les problématiques de captage, corridors humides et des réservoirs de biodiversité.</li> </ul>	<p>L'AFAFE répond pleinement aux problématiques mises en avant.</p>

Volet	Généralité	Particularité
Développement local	<ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune volonté d'implantation d'activités industrielle ou artisanale n'est envisagée par les communes,</li> <li>- une extension du village de Leuchey est prévu au sud-ouest du village.</li> </ul>	-
Equipe-ment	<ul style="list-style-type: none"> <li>- compétence regroupé au sein de la communauté de communes : dirigé vers Longeau-Percey,</li> <li>- souhait de mettre en place d'un assainissement collectif à l'est du village de Leuchey « Sous la Fontaine ».</li> <li>- présence d'un terrain de football au sud de Leuchey.</li> </ul>	-
Tourisme et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un sentier inscrit au PDIPR traverse le plateau de Beaugey,</li> <li>- chaque commune à une ACCA (association de chasse)</li> </ul>	- le chemin du PDIPR n'est actuellement pas cadastré. Il sera ainsi foncièrement conforté.
Patrimoine historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 sites archéologiques sur Leuchey, dont la voie romaine le long de la RD293 à l'ouest du village de Leuchey,</li> <li>- maison rurale typique « Langogne » (village),</li> <li>- patrimoine au sein de l'église de Villiers-lès-Aprey,</li> <li>- présence de 5 calvaires sur les deux communes.</li> </ul>	-
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité de l'air : aucune pollution recensée, mais présence de l'A31.</li> <li>- aucune nuisance sonore recensée</li> <li>- aucun plan de prévention des risques naturels ou technologique, et aucune zone inondable</li> <li>- l'affleurement du Toarcien est considéré avec un aléa lié à l'érosion des sols de niveau moyen.</li> </ul>	-
Réseaux et servitudes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence de quatre routes départementales traversant les bans,</li> <li>- réseau AEP et assainissement, localisés le long des routes et chemins,</li> <li>- état satisfaisant des chemins empierrés ou goudronnés,</li> <li>- 6 servitudes, dont les protections de captages (Leuchey et Baissey), canalisation de gaz (Voisines-selongey), et régime forestier (Boisement communaux).</li> </ul>	-

## V. Facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

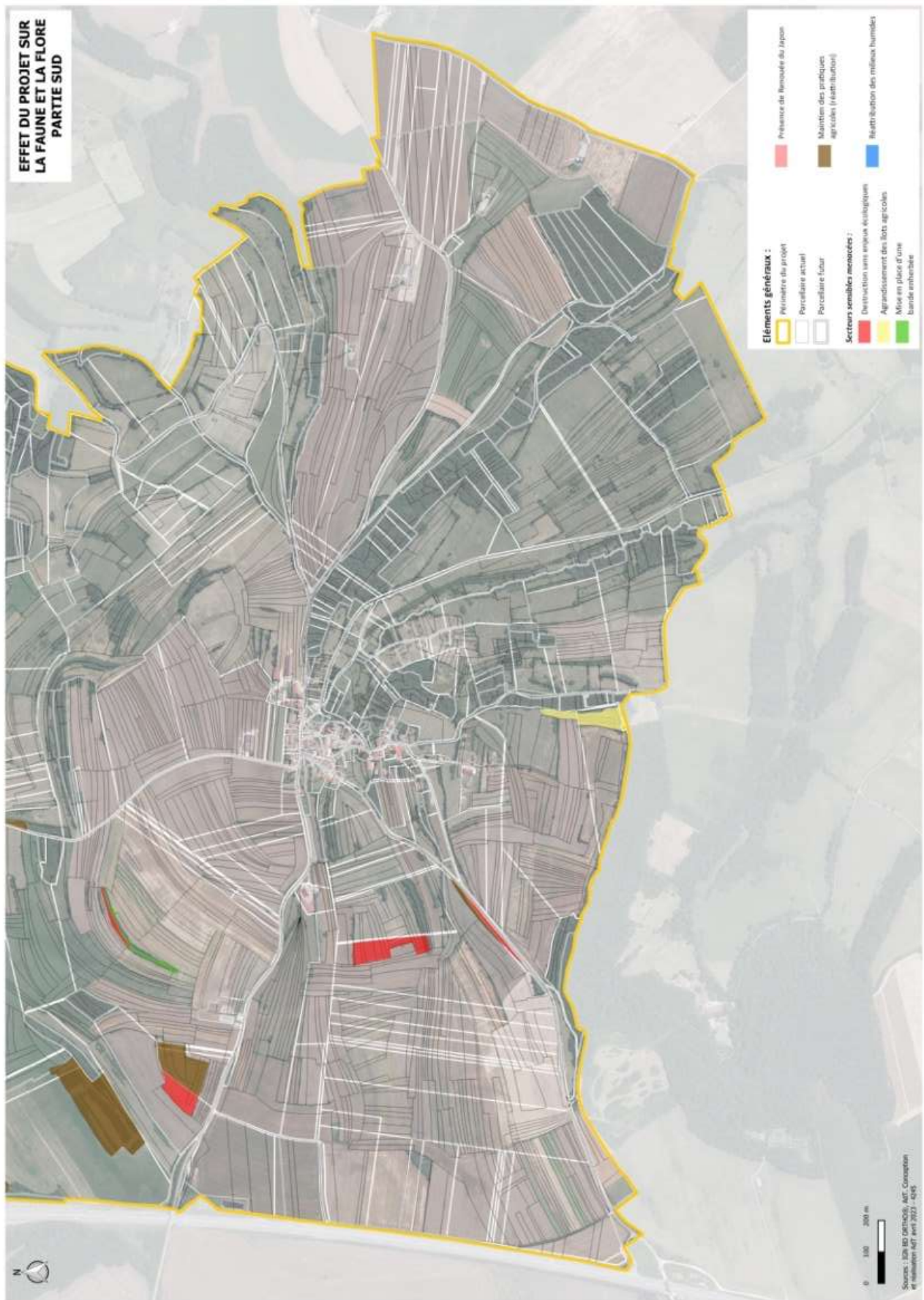
### Effets sur les espèces protégées

Les seuls effets négatifs principaux du projet sont associés à la perte éventuelle de linéaires de haies après restructuration du parcellaire, sachant que le réseau de haies est relativement conséquent (plus de 45 km). La menace sur la destruction de haies sera principalement préjudiciable pour les espèces appréciant les espaces bocagers, comme la Pie-grièche écorcheur, le Bruant proyer, la Huppe fasciée, le Bruant zizi, le Tarier des près, le Tarier pâtre, voire le Torcol fourmilier (ce dernier appréciant plus fortement les zones de vergers).

Les menaces sur les haies représentent un linéaire de 5,7 km.

Une menace existe aussi à moyen terme avec une réduction progressive des linéaires de haies au sein des grandes parcelles de pâtures.





## Effets sur les zones humides

Le projet initial de création d'un chemin de 6 m d'emprise entre « La Clavière » à Villiers-lès-Aprey et la RD 293 à Baissey a été écarté. Aucune zone humide n'est menacée par les travaux connexes, ni les effets indirects de la réorganisation foncière.

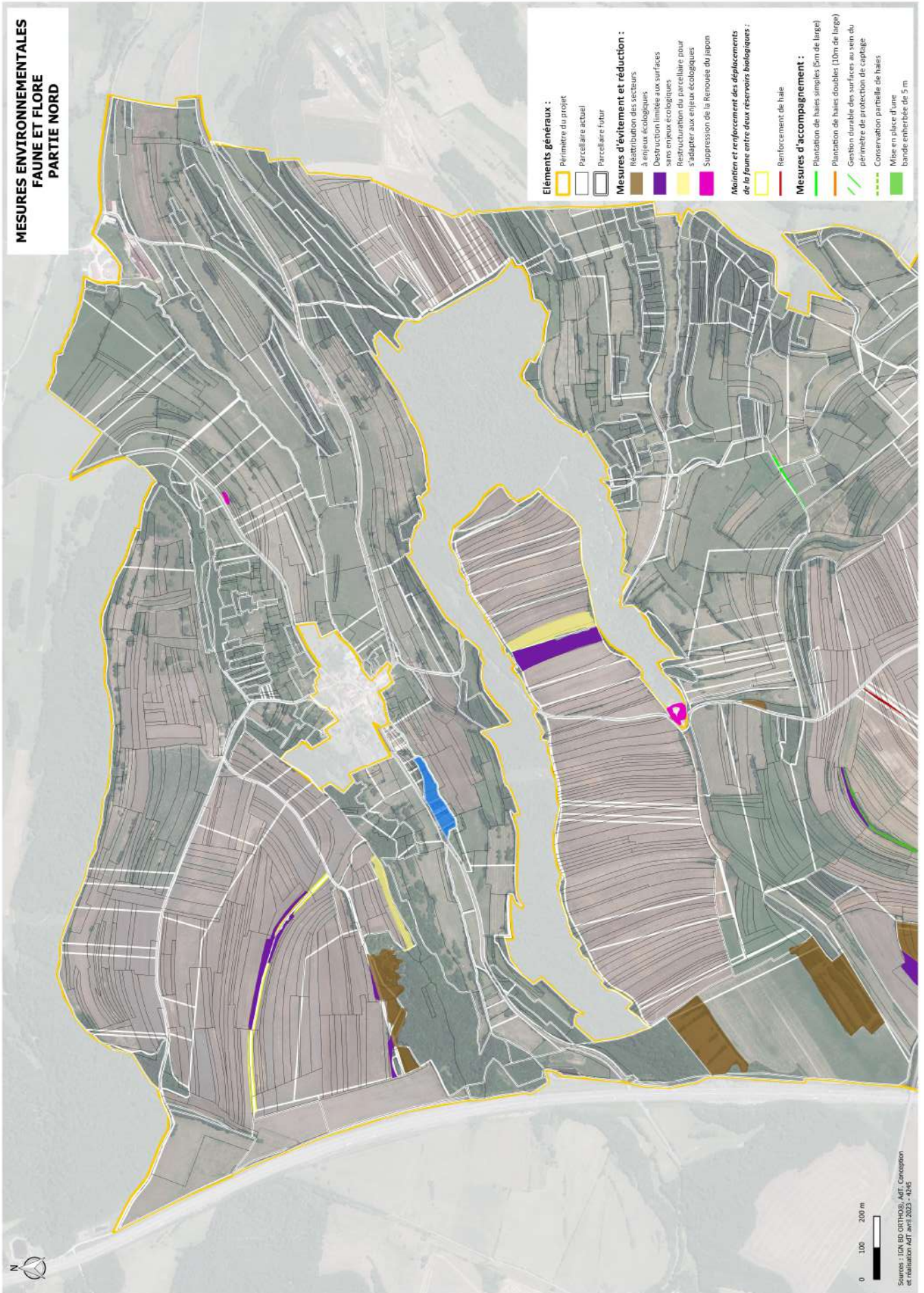
## Démarche Eviter, Réduire, Compenser – Mesure environnementales

Les recommandations et prescriptions environnementales ont été définies au regard des enjeux de chaque thématique de l'état initial de l'environnement. Toutefois, les effets de l'aménagement foncier s'exercent principalement sur le maintien de la qualité des milieux naturels, voire l'amélioration des enjeux écologiques à l'échelle communale. Il est donc primordial de définir des principes et éléments du paysage à préserver.

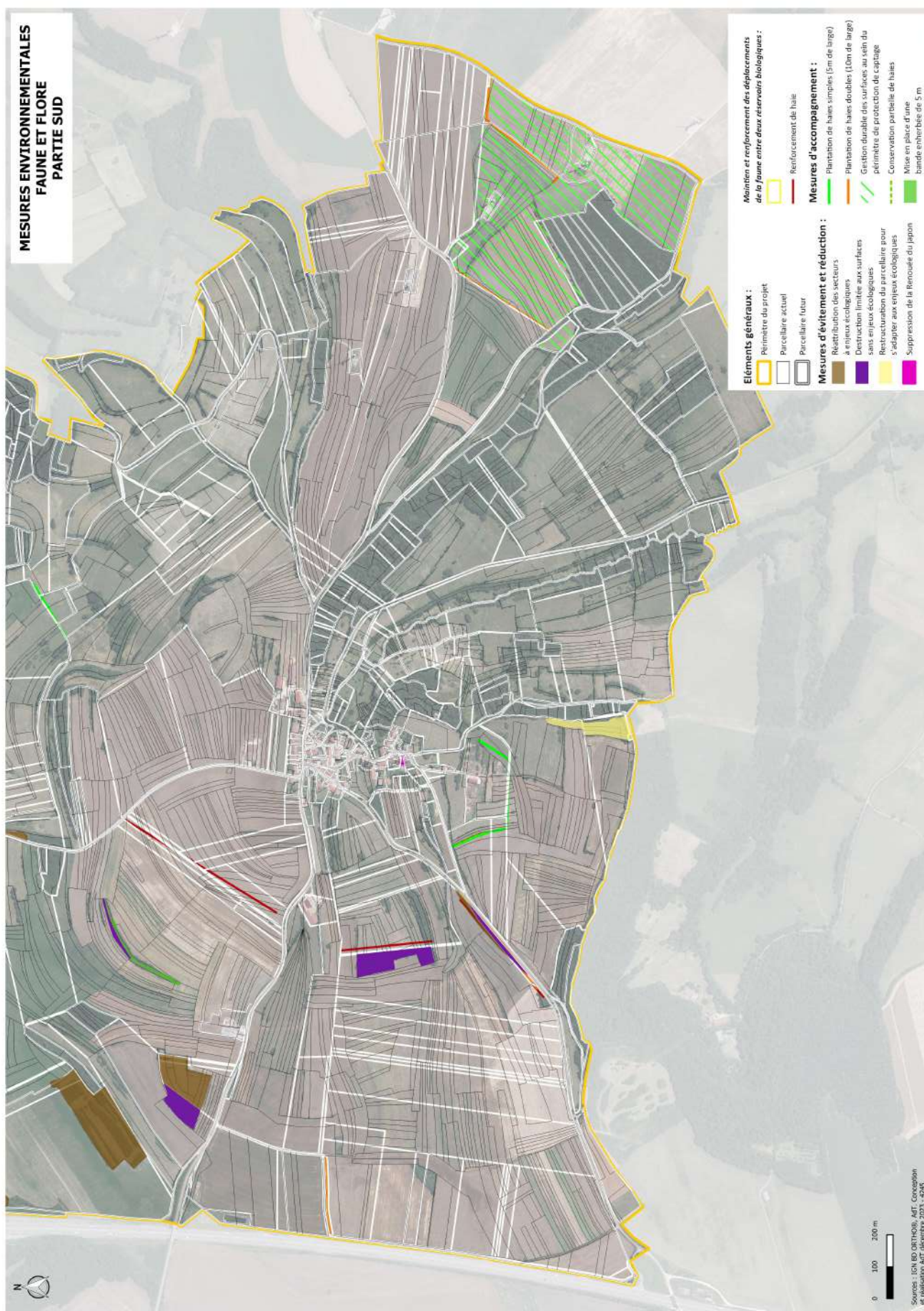
Le tableau ci-dessous liste pour chaque enjeu les préconisations à mettre en œuvre et leur localisation.

<b>Enjeu</b>	<b>Préconisations et recommandations</b>	<b>Secteurs concernés</b>
Mesure d'évitement	Cas des réattributions Réattribution des parcelles aux anciens propriétaires ou à la commune	- Pelouses de Villiers-lès Aprey - Prairie marnicole ourléifiée - Une partie de la prairie mésophile « Les Essards » à Leuchey (Alouette lulu)
Mesure d'évitement	Configuration parcellaire au droit de certaines pelouses	Pelouses au lieu-dit « Désert de St Jion » et « Les Lavières ».
Mesure d'évitement	Eviter une propagation de la Renouée du japon	Une pâture au lieu-dit « Devant la Cote ».
Mesure d'évitement	Renoncement au projet de chemin traversant une grande zone humide	Prairies humides au lieu-dit « Popon » et « Pré Forel »
Mesure de réduction	Conservation partielle d'un secteur à enjeux écologiques	- au lieu-dit « Les Essards ». - un bout de haie sur le plateau du Beaugey
Mesure de réduction	Le maintien ou le renforcement des déplacements de la faune entre deux réservoirs biologiques	- Haie plantée n°5 : renforcement continuité « Combe Lambert » - Haies plantées : 1, 3 et 15 corridors nord-sud à Leuchey - Haie plantée n°11 : « Combe aux maisons »
Mesures de compensation	Replantation de haies sur 4,8 km, dont 1,8 km sur une emprise doublée (10 m de large).	695 ml à Villiers-lès-Aprey, 4,19 km à Leuchey.
Mesure d'accompagnement	Arrêté de protection des haies existantes et futures plantations	Linéaire de 34,3 km sur l'ensemble du périmètre – 41,78 ha (voir carte des prescriptions )

**MESURES ENVIRONNEMENTALES  
FAUNE ET FLORE  
PARTIE NORD**



Source : IGN BD Ortho, AIT, Copégon et réalisation AIT avril 2023 - 4245



**PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES PARTIE NORD**

